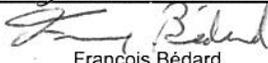




DESCRIPTION D'EMPLOI – BUREAU

Approbation

	a	m	j
 Gabriel Bourrival Directeur Immobilier	13	09	09
 François Bédard Chef Rémunération et avantages sociaux	13	09	18

No dossier : 76

Titre d'emploi : **Commis Aménagement**

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

Assurer l'approvisionnement et le suivi des budgets d'ameublement et d'équipement de bureau.

TÂCHES TYPES

1. Recevoir et traiter toutes les demandes d'achats dûment approuvées, s'assurer que le mobilier requis est prévu au budget d'immobilisation et conforme aux normes d'ameublement. Fournir des rapports de coûts à la Direction.
2. Procéder à l'achat si requis. S'assurer que la marchandise livrée est conforme à la demande exprimée par le client. Acheminer la marchandise aux clients.
3. Communiquer avec les acheteurs, les fournisseurs et les services requérants afin d'effectuer le suivi de leur demande, s'enquérir de la livraison, de l'application du contrat, de la garantie ou du fonctionnement du matériel.
4. Vérifier la quantité et la qualité du mobilier reçu et prendre, le cas échéant, les dispositions nécessaires afin que les mesures correctives soient apportées.
5. Recueillir des informations, vérifier, compiler, saisir, comparer des données pour contribuer à la préparation et au suivi des budgets afin de permettre la facturation au client.
6. Saisir des données, à partir de divers documents tels que des plans de localisation, des listes de personnel et d'équipements ainsi que des gabarits, pour acquérir des biens et services internes ou externes.
7. Mettre à jour, dans divers systèmes d'entreprise, des coordonnées des clients, requises suite à un réaménagement/déménagement.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	2	1	2	2	2	2	2	3	2	1	194	3
POINTAGE	30	18	5	8	28	14	30	12	15	28	6	194	3

Émis par la Direction Relations du travail et rémunération globale Date officielle : 2013 / 07 / 19
A M J